

- [contact@peep-montigny78.fr](mailto:contact@peep-montigny78.fr)
- 2 rue de Bretagne  
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
- 06 99 83 81 84

## **COMMISSION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES 26/03/2019**

Mme BLANC adresse ses remerciements à l'assemblée.

RAPPEL : Les questions sont à envoyer à minima 15 jours en avance

### **RESTAURATION SCOLAIRE**

La mise en place des barquettes biodégradables est effective depuis le 11/03/19. La Ville rappelle que les dispositifs de recyclage ne sont pas encore opérationnels au niveau national. Dans l'attente, tout est mis au tout venant, ce qui n'est pas dérangeant outre mesure (biodégradable). La fiche technique sera jointe au CR, nous l'attendons pour l'étudier.

Le démarrage a été fastidieux dû à une panne fournisseur, mais le tir est annoncé comme rectifié.

La PEEP Montigny 78 signale des manquements récurrents sur les Écoles Saint-Exupéry et Les Prés, qui seront à nouveau signalés à la prochaine Commission des Menus (10/04/2019).

Jusqu'alors la livraison des repas se fait à J-1 sur 3 circuits. À compter du 8/04/2019, livraison à jour J sur 3 écoles (pour démarrer), et le réassort sera assuré par cette livraison.

À titre exceptionnel, il est autorisé que l'enfant ne mange pas de viande. Un courrier est adressé aux familles pour les informer que si l'enfant vient à ponctuellement à en manger, le personnel ne peut en être tenu pour responsable. Pour les repas avec du porc, il est systématiquement proposé une version sans porc.

Il y a 9 enfants sur la Ville qui souffrent de problèmes de santé ne permettant même pas de profiter des plateaux Natama. Un tarif différentiel est alors appliqué car la famille fournit le repas. Cependant, il faut garder à l'œil que ce n'est pas le repas n'est pas le point impactant du prix, la différence est donc minime.

Un PAI a été créé spécifiquement par la Ville pour les enfants allergiques, 20 à 25 plateaux par jour sur 130 dossiers PAI ouverts, gérés par Mme CHANTELOUP.

### **GOUTER :**

On va refaire le point sur la quantité au goûter, à combler avec du pain ou des fruits avec la Sodexo lors de la prochaine Commission Menus.

Choix des menus sans entrées : pas de problème de fonctionnement déclaré, il est maintenu 3 entrées par semaines.



- [contact@peep-montigny78.fr](mailto:contact@peep-montigny78.fr)
- 2 rue de Bretagne  
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
- 06 99 83 81 84

### **SECURISATION DES ECOLES**

Un séminaire annuel avec les directeurs d'école, l'inspectrice, les directeurs de centres est organisé. Le thème de cette année est le PPMS : Les exercices de PPMS sur le temps périscolaire seront abordés. Le dernier exercice a été effectué le 25/01/2019 sur le confinement en risque toxique.

Des exercices d'évacuation le Mercredi prévus.

Le rehaussement des clôtures est en cours sur les équipements municipaux. La hauteur standard est de 1.60m.

Au fond de l'école Daudet se trouve le Pôle Science. Il s'agit d'un espace pluri-communal et les barrières en sont également réhaussées.

Il y a un local de la DIRE près de Jules Verne. Une caméra a été installée.

Concernant la qualité de l'air dans les écoles : une mesure sera effectuée fin mai/début juin.

Concernant Vigipirate, une demande de subvention des travaux à réaliser avait été déposée sans suite. Une nouvelle demande est déposée cette année. Des films occultants sont en cours de pose sur les fenêtres. Les écoles concernées seront notées au CR.

### **EFFECTIFS 2019-2020 (INSCRITS AU 31/12) :**

3 fermetures de classe à :

- Daudet
- Chesnier Elem
- Sorbiers Elem

1 ouverture de classe à :

- Paul Fort Elem

Ces prévisions sont justifiées pour le moment. Des modifications sont encore envisageables.

Dérogations / scolarisation en cours d'année :

Les écoles de secteur sont privilégiées. L'affectation d'un enfant est compétence du Maire, en collaboration avec l'IEJ. Si nécessaire, la Ville se fait défenseur des écoles en cas de fermetures de classes injustifiées.

Scolarisation des TPS :

Une réunion avec l'IEJ et les directrices de maternelle prévue sous peu. Pas d'information pour le moment.

Le nombre d'ATSEM par écoles est calculé au prorata du nombre de petits dans l'école + sa superficie.



- [contact@peep-montigny78.fr](mailto:contact@peep-montigny78.fr)
- 2 rue de Bretagne  
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
- 06 99 83 81 84

### **GREVES**

En cas de grève, un service minimum est systématiquement mis en place. Tout agent municipal peut être mobilisé pour assurer la garde des enfants.

Les informations reçues sont diffusées par mail via le portail famille, mais il faut savoir que tout agent gréviste peut se déclarer jusqu'au jour même.

### **TRAVERSÉE DES ÉCOLES :**

La mise en place d'un plateau surélevé a été demandé devant les écoles Rimbaud et Saint-Exupéry. La présence d'un agent de la police municipale a été accordée devant Rimbaud, sachant qu'il est susceptible de ne pas venir en cas d'intervention. Recruter pour un point école est très difficile, le poste n'étant pas très attractif. Il est toutefois possible d'organiser des surveillances des traversées par des parents sur la base du bénévolat. La mairie a du matériel (gilet et panneaux stop manuels) sont à disposition, l'aspect juridique et assurance reste à vérifier.

Pour la traversée entre St Exupéry et le Collège des Prés, le dossier est en cours d'étude au niveau de l'agglomération afin de trouver une solution de sécurisation des enfants tout en ne nuisant pas au trafic des bus.

### **TRAVAUX**

Ecole Les Prés : le ravalement extérieur et le remplacement des huisseries est prévu. L'architecte a été sélectionné, les dossiers sont en cours et aboutiront sur un conseil d'école extraordinaire pour présenter le projet aux parents d'élève.

Ecole Saint-Exupéry : le démarrage des travaux est prévu pour les vacances d'été 2019. La société sélectionnée est une entreprise habituée des travaux sur site occupé en cas de retard de livraison du chantier.

L'accès à l'allée de l'Ivraie sera remplacé par une barrière fixe.

### **DENEIGEMENT :**

Les services de l'agglomération et municipaux ont tout mis en œuvre pour que les voies soient dégagées cette année, malgré une météo capricieuse. Dans les écoles accueillant un PAI, 1 pelle est mise à disposition dans l'établissement pour du déblayage d'urgence.

### **ETUDES SURVEILLEES**

Une phase d'essai de l'encadrement des études surveillées fait par un animateur est réalisée depuis le début de l'année scolaire. L'expérimentation est positive et maintenue.

En cas d'absence d'un animateur, un vacataire est mis en place.

Le taux d'encadrement est de 1 adulte pour 22 enfants.

Il a été demandé la possibilité d'intégrer les CP dans ce dispositif. La Ville n'y voit pas d'inconvénient, à la condition que le chef d'établissement et l'IEJ donnent conjointement leur accord. Cependant, la position générale des chefs d'établissements est que les CP sont trop jeunes et n'ont pas un volume de travail suffisant pour être intégrés aux études surveillées, sans compter le fait de la longueur des journées subies.



- [contact@peep-montigny78.fr](mailto:contact@peep-montigny78.fr)
- 2 rue de Bretagne  
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
- 06 99 83 81 84

### ***GESTION DU PERSONNEL D'ANIMATION***

Le personnel est formé en interne aux gestes de premiers secours depuis 2 ans (SST). Un plan de formation annuel est dispensé.

Exemple : En 2018, la thématique était "handicap et bienveillance", donc les animateurs ont été formés à la langue des signes, et à des exercices de patience et de bien vivre ensemble.

Le recrutement des animateurs est très surveillé. Le niveau stagiaire BAFA ou BAFA est requis pour envisager un recrutement.

La Ville tient à sa disposition un vivier de vacataire d'animateurs et d'étudiants en cas de besoin.

La fin des TAP ont permis de gonfler le budget RH et acquérir un peu plus de ressources pédagogiques.

### ***GESTION DES TEMPS D'ANIMATION***

Afin de répondre au plus de besoins des enfants, plusieurs pôles d'activités sont proposés aux enfants, vifs ou calmes. C'est l'enfant qui choisit l'activité qui le tente le plus.

Les animateurs se réunissent tous les mardis matin pour planifier les activités de la semaine.

En cas de dysfonctionnement constaté, il est recommandé d'écrire à l'adresse [periscolaire@montigny78.fr](mailto:periscolaire@montigny78.fr)